

Objet : Stages méthodologiques et linguistiques pour enseignants des langues germaniques.
Pâques 2009 : du 6 au 10 avril 2009.

Réseau : TOUS

Niveau et services : Fondamental et Secondaire

Période : à partir de la date de diffusion

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement primaire, secondaire et de promotion sociale (non supérieur) subventionné par la Communauté française ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement primaire, secondaire et de promotion sociale (non supérieur) organisé ou subventionné par la Communauté française.
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection;
- Aux membres du Service de Vérification;
- Aux Organisations syndicales;
- Aux Associations de parents.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service de l'Administrateur général		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>	Nathalie DI NUNZIO, Secrétariat de l'Inspection générale de coordination Tél : 02/690.80.76 - nathalie.dinunzio@cfwb.be		
<u>Document à renvoyer</u>	Formulaire d'inscription		
<u>Date limite d'envoi</u>	4 mars 2009		
<u>Objet</u>	Stages méthodologiques et linguistiques pour enseignants des langues germaniques. Pâques 2009 : du 6 au 10 avril 2009.		

Renvoi (s) : -

Nombre de pages : 12

Mots clés : Stages méthodologiques et linguistiques

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années le Gouvernement de la Région wallonne organise en collaboration avec le Gouvernement de la Communauté française des stages destinés aux enseignants de langues germaniques de la Communauté française et de la Communauté germanophone.

Ces séjours en immersion ont pour but de permettre aux enseignants de parfaire leurs compétences linguistiques, didactiques et culturelles.

Quatre stages seront organisés dès les vacances de Pâques. Vous trouverez toutes les informations les concernant dans les documents « vademecum » et « stages », joints en annexe, ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Les inscriptions pour les stages de Pâques doivent être introduites **avant le 4 mars 2009**.

Des informations concernant les stages d'été vous seront adressées ultérieurement.

Les demandes d'information et les inscriptions doivent être adressées à :

FOREM, Cellule Immersion linguistique

Jean-Pierre Wilmotte

boulevard Tirou 104

6000 Charleroi

(téléphone : 071.27.71.78 ; fax : 071.27.71.53) jeanpierre.wilmotte@forem.be

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

Stages linguistiques et méthodologiques pour enseignants (2009)



VADE MECUM – Pâques 2009



La bourse proposée par FOREM Formation pour les stages pour enseignants constitue une aide au financement d'un stage. Elle se monte à 1.000 € maximum.

Les conditions de participation :

- être enseignant de langues germaniques ;
- être en poste à titre définitif ou à titre temporaire dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ou germanophone ;
- appartenir à une des catégories suivantes :
 - Professeurs de ou en langues dans l'enseignement primaire, secondaire ou de promotion sociale,
 - Tuteurs ou correcteurs à l'enseignement à distance,
 - Formateurs en langue au sein d'un centre de formation de l'IFAPME en Région wallonne.

Les enseignants et formateurs répondant aux conditions de participation ont la possibilité de s'inscrire aux stages méthodologiques, en Flandre, en Communauté germanophone ou à l'étranger, organisés par le Service Immersion linguistique, en collaboration avec la Communauté française.

Les langues visées sont l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Chaque candidat peut participer à un stage par langue enseignée au cours de la durée du Plan Marshall. Toutefois, si le FOREM éprouvait des difficultés à constituer les groupes, il serait fait appel aux candidats non prioritaires et ce, dans l'ordre de leur inscription.

La procédure avant le stage :

1. Le candidat nous fait parvenir le document d'inscription dûment complété. **Les inscriptions pour les stages de Pâques doivent nous parvenir pour le 4 mars 2009.**
2. Lorsque nous aurons le nombre souhaité de participants et que l'organisation pourra être confirmée, nous envoyons au candidat un courrier de confirmation d'inscription reprenant des précisions relatives au stage. Simultanément, nous entamons la procédure de versement de la première tranche de la bourse, soit un montant de 700 €.
3. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée en tenant compte des priorités définies par le Cabinet du Ministre. Lorsque le stage demandé est complet, le candidat sera dirigé vers l'un de ses choix secondaires. Au cas où il nous est impossible de satisfaire un candidat, celui-ci sera placé sur une liste d'attente. Un stage pourra lui être accordé si un désistement intervient. Ici encore, nous respectons l'ordre de priorité, en fonction de la date d'arrivée de l'inscription.
4. Les coordonnées des participants seront transmises à l'école qui facturera le montant du stage au participant. Celui-ci s'engage donc à verser à l'opérateur de stage le montant demandé, en respectant les exigences administratives et financières propres à l'établissement où se déroulera la session.

5. Le participant prend ensuite ses dispositions pour son déplacement vers le lieu du stage (réservation des billets d'avion ou de train) et ce, dans des délais lui permettant d'obtenir les tarifs les plus avantageux possibles. Les participants utilisant leur propre véhicule bénéficient d'un remboursement kilométrique de 0.18 € calculé sur base de la distance légale entre leur domicile et le lieu du stage : www.letsmove.be (un aller retour).
6. Les stages sont généralement d'une durée d'une semaine (cinq jours ouvrables). L'arrivée est généralement prévue le jour précédent le stage (dimanche) et le départ le lendemain du dernier jour de stage (samedi). Des exceptions sont cependant possible, le plus souvent pour les destinations proches (Pays-Bas et Flandre) pour lesquelles l'arrivée peut-être prévue le premier jour du stage et le retour le dernier jour en soirée. En fonction des horaires d'avion, vous serez peut-être amené à rester sur place jusqu'au dimanche. Dans ce cas, nous prendrons en charge la nuit supplémentaire. Veuillez vous assurer des horaires auprès de l'école que vous aller fréquenter. Cependant, le participant qui souhaiterait prolonger son séjour pour raisons touristiques peut prendre personnellement les arrangements nécessaires, mais les frais relatifs à une telle prolongation de séjour sont, bien sûr, à sa charge.
7. Les inscriptions se font sur base individuelle. Pour des raisons d'organisation, il nous est impossible de tenir compte des demandes de départs groupés. Ceux-ci sont, par ailleurs, découragés afin que des enseignants provenant du même établissement participent à des stages différents et qu'ils puissent partager leur expérience ultérieurement.
8. En cas de désistement, le candidat s'engage à prévenir, dans les meilleurs délais, le service Immersion linguistique afin que son remplacement puisse être assuré. Si une avance a déjà été versée au candidat, celui-ci s'engage à la reverser au FOREM dans les meilleurs délais (sur le compte émetteur).
9. Tout abandon en cours de stage (sauf raison impérieuse et justifiée) ne donnera lieu à aucun remboursement. En outre, l'avance sur la bourse déjà versée sera récupérée par le FOREM au moyen d'une lettre de créance.
10. Le candidat se met en ordre de **mutuelle** (Carte Européenne d'Assurance Maladie) et prend les **assurances voyages** nécessaires qu'il souhaite. Les stages d'immersion ne sont assortis d'aucune assurance de la part du FOREM.

La procédure après le stage :

Après le stage, et au maximum un mois après la fin du stage, le participant fait parvenir à la cellule :

- Les justificatifs de ses **dépenses** :
 - La **facture originale** de l'école.
 - Les **justificatifs originaux** de dépenses de nourriture (pour des repas non compris dans les prestations de l'établissement d'enseignement).
 - Les **titres de transport**, les billets de chemin de fer ou d'avion (un aller retour) ainsi que les tickets de bus ou métro pour les déplacements locaux (uniquement durant la période du stage). Au cas où le participant aurait utilisé son propre véhicule, une attestation sur l'honneur signée indiquant le nombre de kilomètres parcourus (pour un aller-retour) sera fournie. Les distances officielles peuvent être trouvées sur le site www.letsmove.be.
 - Les dépenses pour les frais culturels suivants :
 - Théâtre, cinéma, conférences, spectacle à caractère culturel.
 - Musées, galeries d'art, expositions.
 - Les dépenses suivantes ne peuvent être prises en compte : achats de livres (même pédagogiques et scolaires), DVD, logiciels etc, dépenses liées à des sorties festives, excursions.

*Les justificatifs doivent être collés sur des feuilles A4 et classés par rubrique (déplacements, facture de l'école, nourriture). Les justificatifs doivent indiquer clairement l'objet de la dépense (montants surlignés) et être datés. **Faites le total par page** de vos dépenses en Euros ou dans*

la devise du pays (Royaume Uni). Le taux de change sera calculé par le FOREM au taux officiel.
Consultez le site : <http://www.xe.com/ucc/fr/>.

- Une photocopie de l'**attestation** de suivi de cours délivrée par l'organisme de formation et prouvant que le participant a bien suivi les cours.
- Le document **d'évaluation** complété.
- Le solde de la bourse est alors versé au participant (300 € maximum).

Remarques importantes :

- Il faut compter un mois avant de recevoir le paiement (avance et solde).
- Les remboursements couvrent uniquement les frais encourus durant la période des cours et **non les dépenses touristiques** ayant eu lieu avant ou après la période des cours.
- Les **souches bancaires** pour des retraits d'argent à l'étranger **ne sont pas prises en compte**.

STAGES METHOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES POUR ENSEIGNANTS DES LANGUES GERMANIQUES

PÂQUES 2009 – du 6 au 10 avril 2009

Préparez-vous à ce que vos élèves dévorent vos cours de langues !

Conscient que la connaissance des langues est un atout essentiel dans la vie professionnelle, le Gouvernement wallon a mis sur pied une série de mesures visant à optimiser le développement de la formation aux langues étrangères. Ceci tant pour les jeunes et les demandeurs d'emploi que pour **les enseignants**.

En ce qui concerne les enseignants d'anglais, de néerlandais et d'allemand, il s'agit d'organiser chaque année des stages résidentiels dans le but d'un **perfectionnement linguistique, méthodologique et culturel**.

En d'autres termes, il s'agit d'optimiser l'impact des cours de langues sur les élèves et de les préparer d'autant mieux à s'épanouir dans un monde pluriculturel et multilingue. Ces séjours combinent des activités linguistiques, méthodologiques et culturelles.

Quatre stages seront organisés durant les vacances de Pâques, du 6 au 10 avril 2009. Deux stages seront consacrés à l'anglais (Ennis et Bray), un au néerlandais (Maastricht) et un à l'allemand (Burg Reuland).

Ne tardez pas à vous inscrire ...

A qui les stages s'adressent-ils ?

Cela va sans dire, ces stages concernent avant tout les enseignants désireux de parfaire leurs cours de langues.

- Il s'agit plus particulièrement :
 - o Des enseignants de néerlandais, d'anglais et d'allemand,
 - o En poste définitif ou à titre temporaire dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ou germanophone.
- Appartenant à une des quatre catégories suivantes :
 - o Professeur de langues dans l'enseignement primaire ou secondaire,
 - o Professeur de langues dans l'enseignement de promotion sociale,
 - o Tuteur ou correcteur de l'enseignement à distance,
 - o Formateur en langues au sein d'un centre de formation de l'IFAPME en Région wallonne.

Comment les stages sont-ils conçus ?

Les stages constituent une **immersion totale**. Toutes les activités du programme se font exclusivement dans la langue visée.

- Une place importante est donnée à la **didactique** de la langue (transférabilité des activités vers ses propres élèves) et à la culture (la vie dans la ville, la région, le pays). Quelques stages sont cependant plus orientés vers le développement ou le perfectionnement linguistique.
- Un accent particulier est mis sur le côté pratique des activités proposées. Celles-ci seront conçues pour être directement transférables ou adaptables pour une utilisation pratique dans les cours de langues.

- *De cette façon, chaque participant prend connaissance de nouveaux moyens pour organiser l'interaction dans sa classe de manière dynamique et motivante avec une attention particulière pour les nouvelles technologies et les nouvelles approches méthodologiques.*

Méthode

- *Ces stages en petits groupes (15 personnes maximum) offrent la possibilité aux enseignants d'échanger leurs expériences entre professionnels motivés.*
- *Ayant pour objectif d'utiliser la langue en tant que moyen de communication, ces stages sont centrés sur des situations d'échanges où l'accent est mis sur l'interactivité et le côté pratique.*
- *Les stages étant résidentiels, les participants auront la possibilité d'utiliser la langue en dehors du contexte des cours lors d'activités culturelles, de rencontres informelles, d'échanges avec la famille d'accueil (là où c'est le cas). Elles s'enrichiront de compétences interculturelles et d'aspects non verbaux de la communication.*

ANGLAIS

1. Session de méthodologie générale pour enseignants du secondaire et adultes.

CLARE LANGUAGE CENTRE – ENNIS

College Road
ENNIS, Co. Clare
Ireland
www.clarelc.ie
clarelc@iol.ie
+ 353.65.6841681

Contacts : Mrs Muirrean Neylon (manager), Mr Fred Couper (director of studies)

At Clare Language Centre we aim to provide sessions that meet the needs of participants. We have a variety of teacher trainers available and three or four trainers will be involved in any week of training activity. The cultural sessions are a lot of fun, but have the serious function of promoting fluency and stimulating the use of English in a variety of contexts. The school has a warm, friendly atmosphere which does not detract from our professional approach to training.

The General Methodology training course for secondary teachers has three aims:

- to provide a broad overview of current ELT practice and methodology at both Junior and Adult level,
- to offer course participants the opportunity to experience, create and use both innovative and effective language teaching tools,
- to enable course participants to gain an insight into Irish culture and history during one week's immersion in an English speaking community.

Hébergement en familles d'accueil ; demi-pension.

Prix de la session : 650 €

2. Session de développement et perfectionnement linguistique pour tout type d'enseignants.

PACE INSTITUTE – BRAY

www.paceinstitute.ie
29/30 Dublin Road
Bray – Wicklow
Ireland
Tel : + 353.1.276.09.22
Fax : + 353.1.276.09.36
E-mail : info@paceinstitute.ie

Contacts : Mrs Liz Hurley (manager)

Pace Language Institute will provide English language tuition for teachers of English based on 20 hours tuition over 5 days. The aim will be for the teachers to "brush up" their language skills, cover any problem grammar areas, speak English in context and use regalia in the learning situation. Emphasis will be placed on pronunciation and modern usage.

Pace will provide an excellent environment within which your students can achieve these goals with academic staff of the highest level. All our teachers are university graduates with excellent qualifications, TEFL diplomas and vast teaching experience.

Hébergement en familles d'accueil ; demi-pension.

Prix de la session : 430 €

NEERLANDAIS

3. Session de méthodologie générale pour enseignants du secondaire et adultes.

TALENACADEMIE NEDERLAND

Boschstraat 45
6211 AT MAASTRICHT
Nederland
derk.sassen@talenacademie.nl
+ 31.43.3507400

Contacts : M. Derk SASSEN.

De Talenacademie geeft al sinds bijna 20 jaar nascholingen voor leerkrachten in het secundair onderwijs in Wallonië. Kenmerkend voor de opzet van de nascholingen is dat het trainen van de lesvaardigheid uitsluitend "learning by doing" is; de methodologie is met andere woorden praktijkgericht. Ook de uitwisseling met de collega's is een belangrijk element in de trainingsopzet.

De belangrijkste doelstelling van de cursus methodologie is creativiteit. De leerkracht maakt kennis met allerlei technieken om creatief met eigen lesmateriaal of authentiek materiaal om te gaan en daarmee de leerling te motiveren. Andere doelstellingen zijn :

- Het creatief gebruik van authentiek materiaal in de taalklas (selectie, bewerking);
- Het gebruik van speltechnieken om de vreemde taal actief te gebruiken;
- Kennismaken met alternatieve werkvormen voor het schoolboek;
- Het beleven van de (alledaagse) Nederlandse cultuur.

De leerkracht werkt in kleine groepen in en buiten "school" aan lesopdrachten. De cursus leidt tot een concreet doel: kennismaken met kant-en-klaar lesmateriaal dat leerlingen aanspreekt.

Hébergement en pension complète.

Prix de la session : 950 € (y compris transports locaux et visites).

ALLEMAND

4. Nouvelles approches méthodologiques.

AUTONOME HOCHSCHULE DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT

Monschauerstrasse 26
4700 EUPEN
www.ahs-dg.be
sandrakingels@hotmail.com
087/59.05.00

Contacts : Mme Sandra KRINGELS

Die Autonome Hochschule in der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens bildet Kindergärtner/-innen, Primarschullehrer/-innen und Krankenpfleger/-innen aus. Neben diesen Erstausbildungen werden in den selben Fachrichtungen auch Weiterbildungen angeboten sowie Forschungsarbeiten durchgeführt. Eine dieser Weiterbildungen findet vom 5.-10.04.2009 in Reuland statt. Der Schwerpunkt liegt auf neuen Ansätzen in der DaF-Didaktik. Folgende Themen stehen hierbei auf dem Programm: Neue deutsche Popmusik im DaF-Unterricht, Effektives und attraktives Lernen durch kommunikative Spiele, Nutzung neuer Medien im Fremdsprachenunterricht: Virtuelle Schultasche, Neun neue Kurzfilme für den DaF-Unterricht: Das Leben der anderen, Sprachführer „Deutsch im Geschäftsleben“ und „Deutsch für unterwegs“, Bilder als Sprech Anlass im DAF-Unterricht, Kreative Textarbeit, Lehrwerke für Deutsch als 2. oder 3. Fremdsprache: "Ideen" und "deutsch.com".

Ziel dieser Weiterbildung ist es, die Teilnehmer mit neuen Ansätzen vertraut zu machen und sie sofort praktisch umzusetzen. Auch werden die Teilnehmer auf sprachlicher Ebene gefördert, damit sie ihren schriftlichen und mündlichen Ausdruck verbessern können. Zudem sind einige kulturelle Aktivitäten vorgesehen: Entdeckungsreise in die Kultur und das Leben der Dorfbewohner (authentische Begegnungen), Besichtigung einer Kunstaussstellung, ein Ausflug nach Aachen und Trier sowie Stadtführungen, gesellige Abende mit Musik und Tanz oder Film.

Hébergement en hôtel : www.hotelburghof.be ; pension complète ; à 5 minutes du lieu des cours.

Prix de la session : 900 €



Formulaire d'inscription



Pâques 2009

STAGES POUR ENSEIGNANTS DES LANGUES GERMANIQUES

Veillez écrire en caractères d'imprimerie. Toutes les rubriques doivent être complétées (y compris l'adresse e-mail).

Monsieur / Madame (biffer la mention inutile)

Nom : **Prénom** :

Adresse : **Rue** : **N°** : **Bte** :

Code : **Localité** :

Téléphone : **GSM** :

Compte bancaire : - -

E-mail (important) : @

Date de naissance : / /

Numéro national (important) : - -

1. Etablissement où vous enseignez (en toutes lettres et adresse):

.....
.....

2. Langue(s) enseignée(s) (cochez) :

anglais néerlandais allemand

3. Type d'enseignement dispensé (cochez) :

Primaire Secondaire Adultes

A quel stage souhaitez-vous vous inscrire ? Indiquez votre ordre de priorité (de 1 à 4) ?

6 - 10 avril 2009 :

Type de stage	Langue	Ecole	Priorité
Méthodologie générale (secondaire)	Anglais	Clare Language Centre – Ennis (IE)	
Développement linguistique (tous)	Anglais	Pace Institute – Bray (IE)	
Méthodologie générale (secondaire)	Néerlandais	Talenacademie – Maastricht (NL)	
Nouvelles approches méthodologiques (secondaire)	Allemand	Autonome Hochschule – Eupen (BE)	

Si vous avez déjà participé à des sessions organisées par le FOREM dans le cadre du Plan Marshall, veuillez indiquer ci-dessous les stages auxquels vous avez pris part :

Année	Langue	Ecole (lieu)
2006		

2007		

2008		

La signature de ce document implique que vous avez pris connaissance du vade mecum et êtes d'accord avec les conditions décrites. Le fait de vous inscrire à un stage vous engage moralement à y participer. Une charte du participant vous sera envoyée lors de la confirmation de votre inscription. Nous vous demandons aussi d'y souscrire.

Date :

Signature du candidat :

Document à faxer, ainsi qu'une copie de votre carte d'identité (recto/verso) au 071/27.71.53 ou à envoyer à la Cellule Immersion linguistique (voir ci-dessous) pour le 4 mars 2009.

FOREM
Immersion linguistique
Jean-Pierre Wilmotte
boulevard Tirou 104
6000 Charleroi
071/27.71.78
jeanpierre.wilmotte@forem.be